

Communiqué du 14 décembre 2020

LE JOUR ET LA NUIT

Face à cette épidémie inédite, l'Etat doit prendre un certain nombre de mesures pour protéger sa population. Ses décisions sont basées sur des données scientifiques, sur une logique économique, et sur l'acceptation sociale de ses concitoyens.

Le caractère scientifique de certaines de ces mesures est facilement appréhendable par tout un chacun. Par exemple, on sait que le virus se transmet en grande partie par la respiration dans les lieux clos. Par conséquent, les bars, les restaurants, et tous les lieux où des individus se retrouvent et échangent sans masque, vont être fortement pénalisés par la crise.

On comprend aussi pourquoi, économiquement, les entreprises du pays doivent fonctionner, et pourquoi on doit permettre aux citoyens de prendre les transports en commun sur leur lieu de travail.

Dans le domaine éducatif, on voit bien l'alliance du versant scientifique (les jeunes sont moins sensibles au virus), du versant économique (les parents doivent être soulagés de leurs enfants pour pouvoir aller travailler) et du versant social (l'éducation est une valeur clef de la société) pour expliquer pourquoi les écoles ont pu rouvrir, et pourquoi les universités ont pu rester fermées.

Mais concernant la Culture, on a beaucoup plus de mal à comprendre la logique qui préside aux décisions de notre gouvernement. On l'a assez répété, pourquoi ouvrir les églises et pas les salles de spectacle ? Pourquoi un avion, un train, un métro, seraient-ils moins dangereux qu'un cinéma ou un théâtre ? Pourquoi une boutique de vêtements serait-elle plus essentielle qu'un musée ?

Deux mécanismes inconscients paraissent œuvrer pour expliquer ce manque de logique apparente.

Tout d'abord, une ancestrale suspicion qui considère que la nuit est un moment à part, lourd de dangers. C'est le lieu des interdits, de « la bamboche », des plaisirs transgressifs... Les gens « normaux » travaillent le jour et dorment la nuit. La nuit, le gentil Coronavirus se transforme en terrible Gremlin assassin. Imaginez, des individus masqués vont prendre le métro après vingt heures pour se rendre dans une salle de spectacle pour voir des acteurs dans une salle parfaitement sécurisée pour revenir chez eux vers vingt-deux heures, en prenant à nouveau le métro. Les acteurs seront payés pour leur travail, ils feront fonctionner l'économie. Socialement, ils instruiront ces spectateurs et leur ouvriront de nouveaux horizons. Quelle est la différence avec une autre activité économique aujourd'hui permise ?

Premièrement donc, cette activité se déroule de nuit, ce qui la rend suspecte.

Mais un deuxième mécanisme inconscient semble à l'œuvre, qui motive l'interdiction.

Le spectateur, en allant au théâtre, va avoir du plaisir. L'acteur en jouant va avoir plaisir à exercer son métier.

Ces plaisirs nocturnes sont-ils condamnables ? Dans l'inconscient collectif, sans doute.

On retrouve, à travers ces mesures d'interdiction, ce statut à part de l'artiste, qui vit aux marges de la société des gens normaux, qui a du plaisir à exercer son métier, et qui finira à la fosse commune. Cette antique défiance est si profondément inscrite dans l'inconscient collectif que, la crise venue, elle ressurgit et guide la main du pouvoir.

L'artiste, lui, vient avec ses arguments rationnels questionner ce pouvoir. Mais il ne peut recevoir de réponse satisfaisante car les motivations de son interlocuteur ne sont pas de l'ordre de la raison. Elles viennent du fond des âges et sont plus de l'ordre de la psychanalyse que de l'analyse scientifique.

Le Conseil d'administration du Groupe 25 Images s'associe donc à la SACD et de nombreuses organisations professionnelles pour déposer un Recours devant le Conseil d'État, dans le but d'annuler la décision gouvernementale de prolonger la fermeture des théâtres et des salles de spectacle après le 15 décembre.

Claire de La Rochefoucauld, Stéphanie Sphyras, coprésidentes fiction

Fabrice Fouquet, coprésident animation

Renaud Bertrand, Servan de James, Laurent Jaoui, Arnaud Sélignac, vice-présidents

Groupe 25 Images, Association de réalisatrices et réalisateurs

147 rue Blomet 75015 Paris - Tél : 01 42 50 64 30 - gr25images@orange.fr

Déléguée générale : Dominique Attal - www.groupe25images.fr

Relations presse : Michaël Morlon - Tél. : 06 60 45 65 69 - morlon.michael@gmail.com